

# 1- ADAPTER L'OFFRE AUX BESOINS DES PARENTS

## 1.1 - Accompagner les parents de jeunes enfants

### PA 1.1.4 - RENDRE ACCESSIBLE L'OFFRE SUR UN PLAN SOCIAL ET TERRITORIAL POUR RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PARENTS

#### DIAGNOSTIC

L'enquête conduite auprès des familles alerte sur la difficulté pour les parents d'assumer leur fonction parentale alors qu'ils sont en situation de précarité et/ou d'isolement. Globalement les parents sont demandeurs d'un soutien dans l'éducation de leur enfant qui s'étend à toutes les sphères de la vie familiale (au domicile, en matière de santé, à l'école, etc.) et qui nécessitent la coordination des partenaires : éducateurs, professions médicales, mais aussi professionnels de l'aide à domicile.

La Caf du Rhône agrée deux services d'aide à domicile, l'Adiaf Savarahm et l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural). En 2019, leurs équipes d'auxiliaires de vie sociale et d'accompagnateurs éducatifs et sociaux, et leurs techniciens de l'intervention sociale et familiale ont accompagné :

- ➔ 1307 familles dans le cadre d'interventions plutôt matérielles de la vie quotidienne (entretien du logement, alimentation, etc.) ;
- ➔ 841 familles pour du soutien à la parentalité, de l'aide à l'autonomisation pour les démarches d'insertion socio-professionnelle et d'accès aux droits.

Dans la très grande majorité, ces interventions sont déclenchées pour des situations de grossesse, de naissance d'un enfant, ou d'indisponibilité d'un parent ou d'enfant pour des soins ou traitements médicaux.

La Caf du Rhône cofinance par ailleurs l'association Adiaf Savarahm pour l'organisation d'actions collectives (15 en 2019), dans le cadre du soutien à la parentalité (thématiques alimentation, accès à la culture, etc.).

#### DÉFINITIONS ET PRINCIPES D'ACTION

- L'accompagnement des familles en situation d'éloignement géographique et/ou social doit prendre des formes adaptées à la situation des familles : entraide et partage de bonnes pratiques entre parents, accompagnement individualisé, aide à domicile, etc.
- Une attention particulière sera portée aux familles vulnérables et cela nécessitera une coordination accrue des partenaires (information, réorientation, accompagnement global autour de l'accès aux droits, de la santé, etc.).

#### PUBLICS ET TERRITOIRES

- ➔ Quartiers Politique de la Ville (QPV)
- ➔ Familles isolées
- ➔ Parents de jeunes enfants
- ➔ Territoires ruraux et territoires à faible densité
  
- ➔ Territoires prioritaires :
  - Territoires à forte natalité : Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône (CAVBS) Est et Croissant Est de la Métropole de Lyon - s'étendant de Pierre-Bénite à Vaulx-en-Velin -.
  - Les territoires du croissant Est de la Métropole de Lyon sont aussi les plus marqués par la précarité financière, avec environ une famille allocataire sur deux qui vit sous le seuil de bas revenus. Givors, au Sud de la Métropole de Lyon, et le 8ème arrondissement de Lyon sont également dans ce cas.

#### PILOTAGE /COORDINATION

- ➔ Commission Parentalité du Comité des services aux familles (CDSF)

#### ACTION 1

- ➔ Favoriser et accompagner les actions qui permettent aux parents de contribuer au Schéma des Services aux Familles : Universités Populaires de Parents, Maison des parents Saint-Foniards (travail sur l'autorité par exemple), Collectif «être parHANDS», etc.

#### ACTION 2

- ➔ Favoriser et accompagner le partage d'expériences des parents et des professionnels afin de diffuser les pratiques.

#### ACTION 3

- ➔ Soutenir les services d'aide à domicile conventionnés par la Caf du Rhône pour accompagner les parents dans leurs besoins spécifiques liés à la grossesse, à la naissance, à des événements fragilisant l'équilibre familial.

# 1- ADAPTER L'OFFRE AUX BESOINS DES PARENTS

## PARTENAIRES IMPLIQUÉS

- ➔ Udaf 69
- ➔ ACEPP 69
- ➔ Universités Populaires de Parents, Maison des parents Saint-Foniards, Collectif « être parHANDs », etc.
- ➔ Les centres sociaux au titre de leur projet Famille, pour les actions 2 et 4

## RESSOURCES ET FINANCEMENTS

- ➔ Caf du Rhône : Fonds national parentalité, prestation de service Caf « Aide à domicile »
- ➔ Métropole de Lyon
- ➔ Conseil Départemental du Rhône
- ➔ MSA Ain-Rhône

## ◆ ACTION 4

- ➔ Favoriser l'accompagnement individuel des familles les plus fragilisées, pour permettre aux parents d'intégrer régulièrement des EAJE et des actions collectives. Le bonus mixité doit permettre de rendre disponibles les professionnels pour cet accompagnement.

## ◆ ÉCHÉANCES

- ➔ 2026

## RÉSULTATS ATTENDUS + INDICATEURS D'ÉVALUATION

- ➔ **Diffusion des pratiques entre les parents et les professionnels via un accompagnement des rencontres parents / professionnels**
  - Nombre de rencontres entre parents et institutions
  - Recueil de l'avis de parents par l'Udaf 69 concernant leur accompagnement
- ➔ **Développement des services d'aide à domicile conventionnés par la Caf du Rhône**
  - Nombre de familles bénéficiaires et typologie des visites d'aide à domicile
- ➔ **Renforcement de l'accompagnement individuel des familles les plus fragilisées vers leur intégration dans les EAJE**
  - Nombre d'EAJE bénéficiaires du bonus mixité